Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_02_035-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 03 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 03 février à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOULANGER Servane ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; *CORBEL Samuel (suppléant) ;* DUMAIL Michel ; ÉCHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléan*t) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; *TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant)* ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUCHER Gaëlle à CHAPPÉ Fanny ; GOUDALLIER Benoît à KERHERVE Guy ; HERVÉ Gildas à LE SAOUT Aurélie ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick ; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Éric ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE HOUÉROU Annie ; LE LAY Alexandra ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; NAUDIN Christian ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice :		**88 Titulaires - 43 suppléants**
Présents	59	
Procurations	08	
Votants	**67**	
Absents	21	

Date d'envoi de la convocation : mercredi 28 janvier 2026
Secrétaire de séance Elisabeth PUILLANDRE

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_02_035-DE

Délibération

DEL2026-02-035 DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL : SUBVENTIONS 2026

Vu le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération adopté en 2019 et actualisé en 2024 qui réaffirme la nécessité de soutenir la vie associative ;

Vu le règlement d'attribution des subventions aux associations adopté le 23 novembre 2021 (DEL2021-11-221) ;

Vu le Budget Primitif 2026 adopté le 3 février 2026 qui dédie une enveloppe de 1,4 M€ pour les associations ;

Considérant la vitalité du tissu associatif local ;

Considérant la volonté forte de l'Agglomération de maintenir son soutien aux associations malgré un contexte budgétaire contraint ;

Considérant que Guingamp-Paimpol Agglomération exerce les compétences « Action sociale d'intérêt communautaire », « Politique de la ville » et « Animation du dispositif local de prévention de la délinquance » ;

Considérant que Guingamp-Paimpol Agglomération assure le pilotage du CISPDR (animation et coordination des instances du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation, animation des partenariats et définition des programmes d'actions définis dans ces contrats) et met en œuvre un appel à projets en lien avec les axes retenus de la stratégie locale de prévention de la délinquance ;

Considérant la mise en œuvre d'un appel à initiatives locales de développement social qui vise à soutenir les initiatives portées par les associations et acteurs de terrain, afin de favoriser l'expérimentation et l'innovation sociale, et renforcer les solidarités auprès des publics vulnérables ;

Considérant que Guingamp-Paimpol Agglomération assure le pilotage du Contrat de ville (animation et coordination des instances du Contrat de ville, animation des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, et définition des programmes d'actions définis dans ces contrats) et qu'à ce titre, les services de l'Etat et l'Agglomération diffusent un appel à projets avec pour objectif de soutenir des projets concourant à la cohésion territoriale et à la réduction des inégalités dans les quartiers prioritaires de la ville de Guingamp ;

Suite à l'étude des demandes de subventions reçues au titre des demandes de soutien au fonctionnement concernant la prévention et au travail effectué au sein du Comité de la vie associative, il est proposé au Conseil d'Agglomération la répartition suivante pour 2026 :

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_02_035-DE

Association	Objet	Convention	Proposition 2026	Participation au FSI	Montant de la subvention qui sera effectivement versé à l'association
Action sociale gendarmerie nationale			**0 €**		**0 €**
ADAJ 22	Aide aux victimes et accès au droit		5 000 €	100 €	4 900 €
Beauvallon – prev 22	Prévention et accompagnement des jeunes en risque de décrochage social		0 €		0€
Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)	Programme d'actions pour améliorer la prévention et faciliter la prise en charge des violences faites aux femmes	2025-2027	14 900 €	298 €	14 602 €
Graines de culture			500 €		500 €
Le Gué	Médiation Familiale		2 000 €		2 000 €
Total			22 400 €	398 €	22 002 €

Sur le budget 2026, une enveloppe de 9 000 € sera consacrée à l'appel à projets CISPDR et une enveloppe de 10 000 € à l'appel à initiatives locales de développement humain et social. Ces appels à projets seront formalisés et diffusés en ce début d'année. Par ailleurs, une enveloppe de 6 000 € sera consacrée pour soutenir les actions retenues dans le cadre de l'appel à projets Contrat de Ville (parution en octobre 2025).

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Propose de réserver 10 000 € pour l'appel à initiatives locales de développement humain et social ;
- Propose de réserver 9 000 € pour les demandes éligibles aux appels à projets CISPDR, en lien avec les axes de la nouvelle stratégie, qui devront être validés lors d'un prochain Comité de pilotage du CISPDR avec l'ensemble des institutions et acteurs signataires ;
- Propose de réserver une enveloppe de 6 000 € pour les demandes éligibles au contrat de ville, qui recevront un avis favorable lors du prochain Comité de Pilotage avec les services de l'Etat ;
- Délègue au Bureau communautaire l'attribution des demandes de subventions instruites dans le cadre des présents appels à projets ;
- Se prononce favorablement sur les subventions listées ci-dessus ;

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_02_035-DE

- Autorise le Président ou son représentant à rédiger et signer les conventions d'objectifs et de financement correspondant ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette affaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

La Secrétaire de séance,
Elisabeth PUILLANDRE